



**Taux d'intérêt :** Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur du fonds. Généralement, lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations baisse.

**Produits dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

**Contreparties du fonds :** Le fonds peut subir des pertes lorsque les parties avec lesquelles il négocie ne peuvent pas honorer leurs obligations financières.

**Titres convertibles :** La valeur des titres convertibles tend à baisser à mesure que les taux d'intérêt augmentent et à augmenter à mesure que les taux d'intérêt baissent. Elle est en outre plus volatile que celle des titres de créance non convertibles en raison de leur relation avec les actions sous-jacentes. Ces titres ne sont généralement pas aussi seniors que les titres de créance non convertibles et leur notation est généralement plus faible. Les obligations contingentes convertibles comportent des risques supplémentaires en raison d'une valorisation plus difficile et du paiement des coupons à la discrétion de l'émetteur. Il n'existe aucune garantie de remboursement du capital.

**Activité du fonds :** Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs, surtout dans la mesure où il investit dans les pays développés.

**Devise de la catégorie couverte par l'indice :** La valeur de votre investissement peut baisser en raison des variations du taux de change entre la devise de votre catégorie d'actions et les devises importantes pour le fonds. Le gestionnaire d'investissement s'efforcera de protéger la valeur de votre investissement contre de telles variations, mais il se peut qu'il n'y parvienne pas. De plus, contrairement à d'autres catégories d'actions couvertes, les catégories d'actions couvertes par l'indice conservent un degré d'exposition aux devises qui sont importantes pour la stratégie d'investissement du Fonds comparativement aux devises de l'indice concerné.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

## Frais

<b>Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement</b>	
<b>Frais d'entrée</b>	aucun
<b>Frais de sortie</b>	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
<b>Frais prélevés par le fonds sur une année</b>	
<b>Frais courants</b>	0,71 %
<b>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</b>	
<b>Commission de performance:</b>	aucune

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation fondée sur le montant total attendu des frais sur un an. Il a été procédé à une estimation car l'existence de la catégorie d'actions indiquée est inférieure à une année civile entière.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

## Performances passées

La catégorie d'actions indiquée ne dispose pas de données historiques suffisantes pour donner une indication utile des performances passées.

Le fonds a été lancé le 30 novembre 2012. La catégorie d'actions rapportée n'a actuellement pas d'actions en circulation.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

**Informations complémentaires :** Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif : BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur [www.franklinresources.com/all-sites](http://www.franklinresources.com/all-sites).

**Publication du prix :** Le tout dernier prix des actions est publié sur [www.franklinresources.com/all-sites](http://www.franklinresources.com/all-sites).

**Législation fiscale :** Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

**Déclaration de responsabilité :** La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base

des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Structure :** Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

**Conversion entre Fonds :** Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 01/12/2022.